

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 43, rue Tête-d'Or, Lyon, 6^e.*Trésorière* : M^{lle} M. FRÈREJEAN, 14, rue Général-Plessier, Lyon, 2^e.*SIÈGE SOCIAL A LYON* : 33, rue Bossuet, 6^e (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL C/C P. Lyon 101-98.	} France et Colonies Françaises.	200 francs
		} Etranger

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

MES CHERS COLLÈGUES,

Plusieurs de nos camarades ont successivement décliné leur élection à la Présidence de notre Société, honneur auquel les appelaient : leurs mérites personnels, la tradition et la claire volonté de la majorité du Conseil. C'est finalement à un modeste amateur que cet honneur est échu. Il est très flatté de cette distinction, qu'il a conscience de ne pas mériter. Venu seul, tard, sans préparation, à l'amour des Sciences de la Nature, avec l'espoir, non déçu, d'y trouver un dérivatif agréable aux soucis de l'heure, en même temps qu'un délassement efficace à des travaux scientifiques effectués dans une tout autre voie que celles suivies par nos différentes sections, rien, en effet, ne me désignait pour le choix qui vient d'être fait, et dont je m'efforcerai de limiter les inconvénients.

Je ne puis me flatter de posséder les qualités éminentes de mes devanciers, et notamment celles de mon sympathique, dynamique et infatigable prédécesseur immédiat, M. COQUILLAT, à qui notre chère Société Linnéenne a déjà tant d'obligations. Son concours précieux nous demeure acquis, ainsi que celui de son équipe ; au nom de tous, je leur en exprime notre reconnaissance.

L'année qui vient de commencer sera sans doute difficile. Nous trouverons, sur notre route, plus d'épines que de fleurs ! Les circonstances présentes ne sont guère favorables à la réalisation des grands desseins ; du moins, pourrons nous préparer le terrain, et jeter les bases des magnifiques constructions de l'avenir. Inspirés par les exemples de nos grands devanciers, grâce à la persévérance, à la volonté et aux efforts de tous, nous maintiendrons et développerons encore le renom de notre chère Société.

G. R.

qu'un bras souterrain de la Cure : c'est la grotte des Goulettes. Nous avons suivi ce ruisseau assez loin en amont et en aval, tantôt en marchant dans son lit entre des berges d'argile de 5 mètres de haut, tantôt en empruntant des couloirs parallèles. Mais on peut accéder à la rivière souterraine par une autre voie : la description et le plan de ce réseau compliqué et encore très incomplètement connu ont été donnés récemment par M. SOUCHAUD (*Annales de Spéléologie*, 2, 1947, n° 1, p. 17-21). La température de l'air dans la partie profonde était de 8°9. Dans la grotte proprement dite nous avons bagné quelques *Rhinolophus hipposideros* et recueilli des Araignées (*Meta Menardi* Latr., *Nesticus cellulanus* Cl., *Amaurobius similis* Bl.) et des Isopodes (*Androniscus dentiger*). La faune de la rivière souterraine est troglodytène : Poissons, Crustacés (*Asellus meridianus* Racovitza).

AU SUJET DE *BUNIAS ORIENTALIS* L.

Par M. COQUILLAT.

Il est toujours agréable de s'entretenir des voyageurs de marque qui nous ont favorisé de leur visite, même si elle est déjà lointaine. *Bunias orientalis* compte au nombre de ces voyageurs qui n'ont pas reparu dans la région lyonnaise depuis près d'un siècle.

Il s'agit d'une crucifère appartenant au genre *Bunias*, nom tiré du grec *bounias* qui signifie navet : plante ressemblant au navet (Floré de Coste) ou encore du grec *boynios* qui signifie colline : plante poussant sur les collines (Grande Flore de Bonnier et Douin). Ce nom de genre a été donné par R. BROWN, d'après LINNÉ. et SAINT-LAGER nous explique que le *Bunias* des Grecs n'est autre que le *Brassica Napus*. Cependant, MOUTON-FONTENILLE, dans ses Extraits traduits des ouvrages de LINNÉ (Lyon, 1805), à la table des étymologies donne à *Bunias* la signification de cou, « parce que sa racine a la forme d'un cou. » Ce nom de genre de *Bunias* délimite, dans nos flores modernes, une série d'espèces bien déterminées ; cependant les genres *Myagrum*, *Neslia*, *Cakile*, *Calepina*, *Rapistrum* comptent ou on compte différentes espèces dont *Bunias* était le nom générique. C'est dire assez combien certains genres de crucifères sont voisins et les difficultés qu'on rencontre quand on veut clarifier leur classification en s'aidant des données historiques.

Quoi qu'il en soit, le genre *Bunias* est surtout caractérisé par ses silicules indéhiscentes, divisées en deux logettes superposées contenant chacune une ou deux graines. L'aspect général de ces plantes, à fleurs jaunes comme celles de beaucoup de crucifères, rappelle un peu celui de la navette. Le genre ne comporte guère qu'une demi-douzaine d'espèces croissant en Europe, en Asie, et dans le Nord de l'Afrique. En France, il a été trouvé trois espèces principales de *Bunias*.

La plus commune est le *Bunias Erucago* ou *Bunias* fausse-Roquette, qu'on appelle vulgairement Masse-au-Bedeau ou encore Roquette des champs. Plante annuelle ou bisannuelle, elle est caractérisée par des fruits à quatre logettes disposées par paires les unes au-dessus des autres, à angles très prononcés et souvent à saillies en forme de crêtes. Lorsque ces crêtes manquent on a la variété dite « des champs » dont AL. JORDAN a fait une espèce sous le nom de *Bunias arvensis*. Il s'agit probablement d'une simple variété puisque SAINT-LAGER nous dit avoir vu à Chaponost un pied portant à la fois des rameaux à fruits lisses et des rameaux à fruits munis de crêtes, à moins qu'il ait eu affaire à une hybridation en mosaïque. Voici de bonnes indications pour aiguiller et aiguillonner nos recherches vérificatives, ces deux espèces devant certainement subsister dans notre région puisque la flore de CARIOT (Septième édition), indique le *Bunias Erucago* à Villeurbanne, Saint-Alban, Arnas, Belley, Mûrs, Trévoux, etc., et le *B. arvensis* à Chaponost, Chasselay, Arnas, Saint-Georges-de-Reneins, Néron, Vancia, Saint-Vallier, etc. Il est vrai que la huitième édition est beaucoup plus réservée quant aux stations de l'espèce jordanienne *B. arvensis*. JORDAN décrit aussi, en 1864, une autre espèce nouvelle, le *Bunias brachyptera* (*Ann. Soc. Linn. de Lyon*, t. XI, 1864) et REICHENBACH le *B. macroptera*, à crêtes saillantes quelquefois plus longues que le diamètre du fruit. On note aussi un *B. aspera* de Retzius, « à feuilles inférieures pétiolées, roncées ou plus rarement sinuées-dentées. »

A Lyon, les herbiers de la Faculté des Sciences, que nous avons consultés, contiennent de nombreuses parts des différents *Bunias*. Dans l'Herbier Bonaparte, on trouve le *B. brachyptera* provenant du Tarn avec une sous-variété *sinuata* R. et F. et même une forme *gracilis*. On y trouve le *B. macroptera* de Reichenbach. Nous avons même pu examiner un *Bunias* étiqueté *B. occidentalis*, provenant de l'Herbier Gannal, nom s'appliquant probablement à une forme du *B. Erucago* de nos contrées par opposition au *B. orientalis* dont je vais bientôt parler. Il me semble évident que cette profusion de dénominations s'appliquent à des espèces, sous-espèces, variétés et formes dont la valeur systématique est plus ou moins valable.

Délaissant cet aspect de la question, je veux examiner plus spécialement le *Bunias orientalis* L. qui diffère essentiellement de ses congénères par ses silicules non anguleuses et comportant seulement deux loges, par conséquent à deux graines au lieu de quatre. Ses sépales sont étalés au lieu d'être dressés comme ceux de *B. Erucago*. Cette plante serait vivace. L'Atlas de CUSIN et ANSBERGUE nous fournit une belle reproduction de cette espèce. LAMARCK l'a décrite sous le nom de *Myagrum taraxacifolium*, mais le nom linnéen a été maintenu.

Le *Bunias orientalis* apparut dans notre région, il y a environ cent ans, sur la digue du Grand-Camp, au dire de CARIOT, et sur les graviers de Cusset, à l'extrémité de cette même digue, si nous en croyons L. CUSIN qui nous rapporte que cette plante aurait été semée, en compagnie d'autres espèces méridionales, par un nommé ESTACHY « botaniste infatigable qui a longtemps exploré le Lyonnais avec son ami CHABERT, et qui est décédé à Villeurbanne, presque à la même époque que lui. » CUSIN ajoute : « J'ai vu toutes ces espèces résister pendant plusieurs lustres ; mais la plupart ont fini par disparaître, parce que l'aire de leur habitat ne s'était pas encore suffisamment développée. Les travaux de terrassement et de construction ont vite eu raison de leur indiscrete introduction. C'est ainsi que le *Bunias orientalis* a disparu sous l'amoncellement des terres apportées sur la digue transformée en fortification. » (1) Retrouverons-nous un jour cette plante dans la zone de l'actuel boulevard de ceinture ? Possible ou non, nous devons être reconnaissants à nos devanciers d'avoir ainsi fixé la flore lyonnaise de leur temps et je me permets de souligner l'intérêt que peuvent prendre, avec le recul du temps, certains comptes rendus d'excursion (2).

J'ai reçu des échantillons de *Bunias orientalis* L. de M. l'Abbé HERMANT de Châlons-sur-Marne qui a découvert cette plante vers 1930, le long d'un chemin bordant des jardins, dans le quartier de Sainte-Thérèse. Trente ans auparavant, il l'avait déjà récoltée dans la même région, et d'autres botanistes vingt ans avant lui, c'est-à-dire vers 1880. Ainsi que nous avons pu le constater avec notre Président, M. QUENEY, il en a été conservé deux exemplaires dans l'Herbier Nisius Roux, à la Faculté des Sciences de Lyon, sous le n° 358. Le premier échantillon provient de Rouen, où la plante serait naturalisée depuis longtemps (mais existe-t-elle encore en ces lieux ?) L'échantillon est remarquable par ses feuilles oblongues atteignant jusqu'à 40 cm. de longueur. Le second échantillon provient de Romont (Vosges) et a été cueilli vers 1888. Cette plante est signalée comme spontanée dans quelques champs aux environs de Millau, dans le Catalogue des Plantes vasculaires de l'Aveyron de A. BRAS (1877) et aux environs de Paris (Vincennes, Saint-Maur, Bois de Boulogne) comme naturalisée, dans la flore des environs de Paris de F.-F. CHEVALLIER (1827). La flore de Cosson et Germain de 1845. la donne comme naturalisée depuis de longues années au Bois de Boulogne et au Bois de Vincennes. Le Muséum de Paris possède des échantillons recueillis au Bois de Boulogne en 1837 et en 1819. CARIOT et SAINT-LAGER la signalent autour du Bourg d'Oisans il y a une cinquantaine d'années. LINNÉ, dans son *Systema Plantarum*, t. III, Francfort 1780 indique : « *Bunias orientalis*, Syn. *Crambe orientalis dentis leonis folia, erucaginis facie, Habitat in Russia, vivace* (p. 287). On peut donc conclure de tout ce qui précède que *B. orientalis* existe sur divers points du territoire français depuis 150 ans environ et on peut être surpris du peu d'extension de cette espèce, encore assez rare, qui pourtant se maintient çà et là.

(1) Ann. Soc. Bot. de Lyon, 1872.

(2) A. PHILIPPE enrait vu *B. Orientalis* L. à Bron, chemin de Parilly, en face des usines Berliet, en 1947. A rechercher.

C'est qu'il s'agit d'une plante adventice provenant de la Russie Méridionale, quelquefois passagère, quelquefois subspontanée, mais qu'on peut difficilement admettre comme naturalisée puisqu'elle apparaît et disparaît au hasard des activités de l'homme. Elle semble préférer les terrains argilo-siliceux et ne pas dépasser l'altitude de 900 mètres. D'après LECOQ (*Géog. Bot. de l'Europe*), sa voisine, *B. Erucago* se trouverait tantôt sur les sols calcaires, tantôt sur les sols siliceux et souvent sur les sols volcaniques. Ces indications nous permettent de penser que *B. orientalis* possède un tempérament originel qui n'aurait pas trouvé chez nous toutes les conditions édaphiques convenables à une grande extension, tout en lui permettant de résister assez pour qu'il puisse compter depuis près de deux siècles parmi nos plus fidèles « adventices à éclipse ».

Burcus orientalis se maintient pourtant quelquefois, en certains points, avec une telle persévérance, qu'on a pu le considérer comme une plante nuisible, non pas qu'il soit toxique, mais parce que trop envahissant et préjudiciable aux plantes cultivées. M. l'abbé HERMANT nous apprend qu'un arrêté du Préfet de la Marne, pris sur l'initiative du Contrôleur régional du Service de la Protection des végétaux, vers juin 1943, ordonne sa destruction. La station indésirable comptait quatre ou cinq pieds à son origine et quatre à cinq cents pieds cinq ans plus tard. Sans doute *B. orientalis* a-t-il trouvé en ce lieu un terrain favorable à un envahissement tel qu'il est devenu un motif d'inquiétude pour les cultivateurs des environs de Châlons et de Reims. En m'envoyant des graines on m'écrit : « Vous voulez donc empoisonner votre jardin ! » Gageons cependant que cette plante mettra autant de bonne volonté à disparaître qu'elle en a mis à pulluler. D'ailleurs en certains endroits on semble l'apprécier puisqu'elle fut naturalisée, dit-on, vers 1888, à l'Ecole d'Ecully. Elle aurait été cultivée pour ses feuilles qui, blanchies, seraient utilisables à divers usages culinaires (1).

J'ai semé à plusieurs reprises et dans des conditions variées des graines normales, reçues de la Marne, sans aucun succès. Je n'ai donc pu obtenir d'échantillons vivants. Du moins cet exposé nous a-t-il permis une instructive incursion dans le domaine de la flore adventice lyonnaise toujours très intéressante à étudier. Cette question des flores adventices a d'ailleurs toujours passionné les botanistes et son attrait n'est pas près de disparaître si l'on en juge par l'abondance des travaux qu'elle continue à provoquer.

NOTULES D'HERBORISATION

Ambrosia psilostachya DC. — Naturalisé, il y a deux ans, par M. QUENEY, sur la R. G. de la Saône, en face de la montée de la Rochette, cette plante paraît vouloir prospérer.

Astragalus Onobrychis L. — Plante de montagne dont les graines ont sans doute été apportées avec les fourrages de l'armée ; se maintient dans une cour basse ouverte du fort de Montessuy, côté S. Station réduite.

Butomus umbellatus L. — Hors de sa période de floraison cette plante échappe facilement aux recherches, ses feuilles se confondant avec celles de graminées. M. QUENEY a trouvé cette espèce sur le bord de la Saône, à Couzon, en face de la station du tramway, et M. BANGE en amont du barrage, R. D.

Lepidium densiflorum Schrad. — Existe actuellement à Lyon en trois stations 1° sur le bas-port du Rhône, côté E. de suite à l'aval du pont de l'Université ; 2° à Saint-Clair, sur la route-autodrome, près du Rhône et à l'autre extrémité de Saint-Clair, le long de la route qui relie la gare des voyageurs à celle des marchandises ; 3° avenue Leclerc, dans les terrains vagues situés près de la caserne de la Vitriolerie. A rechercher dans les stations rudérales.

Ptychotis Timbali Jord. — Naturalisé par ESTACHY, à Cusset ; résiste depuis un siècle sur les talus du canal de Jonage. R. D. en aval de l'usine électrique après le pont et dans les terrains vagues situés au S. W. du Stade Municipal de Villeurbanne.

Veronica spicata L. f. *polystachia* Cos. et G. — Abondante sur le plateau de Louze à Clonas, entre Vienne et Saint-Rambert-d'Albon (G. REV).

(1) Ann. Soc. Bot. de Lyon, 1888, p. 69.